



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Espèces nuisibles à la santé humaine en Grand Est

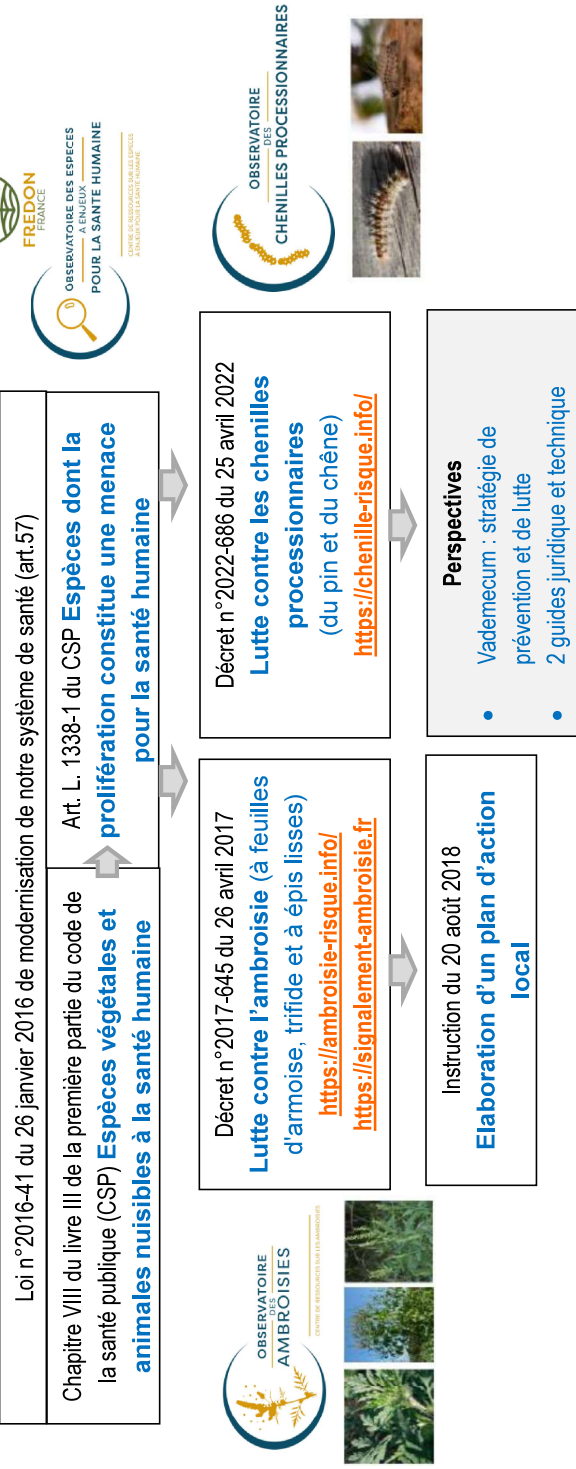
Ambrosies & Chenilles processionnaires du chêne et du pin

CROPSAV du 14 novembre 2022

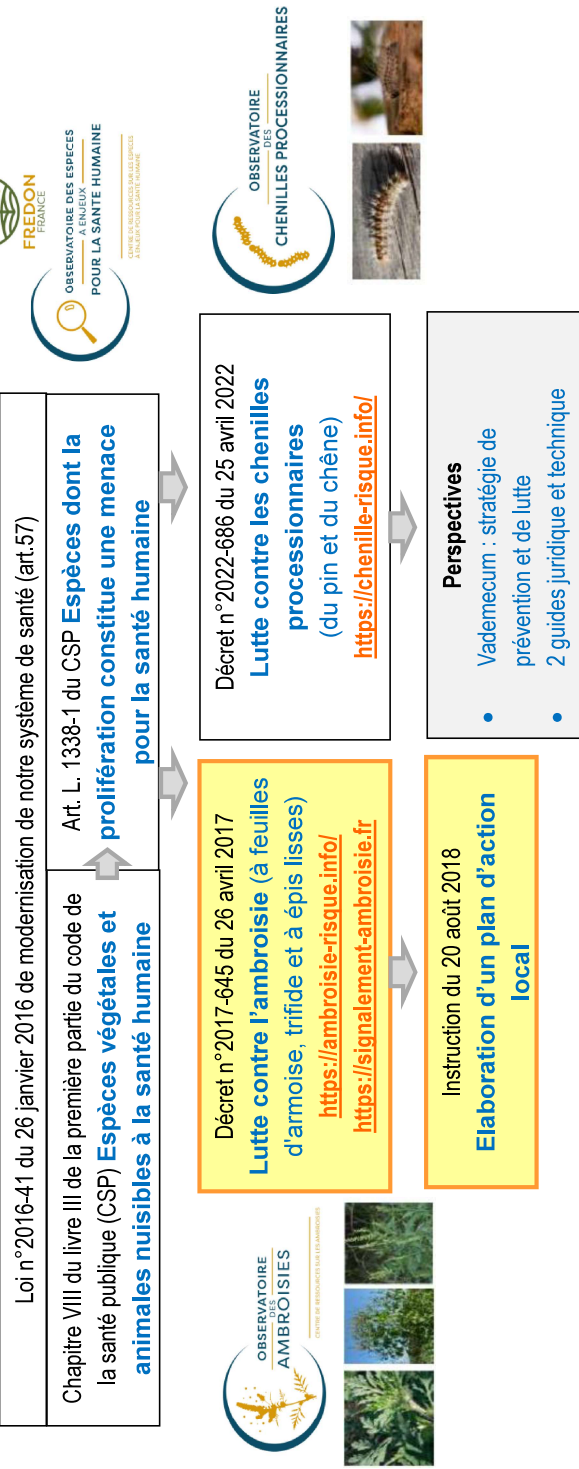
Direction Promotion de la Santé, Prévention et Santé Environnementale – Département Santé Environnement



Dispositif national actuel



Dispositif national actuel

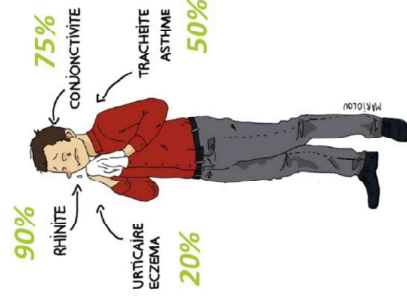


03/11/2022

3

Ambroisie : les enjeux en Grand Est

- **Enjeux Santé ++**
- ☀️ Pollen fortement allergisant : 10 fois plus que les graminées
- ☀️ Période spécifique d'allergies : août – septembre
- ☀️ En Grand Est, **28 millions € et 460 000 personnes allergiques** soit **10% de la population** si présence similaire à Région ARA en 2017 (estimation Observatoire des ambrosies à partir des données ORS ARA, région la plus concernée en France)



03/11/2022

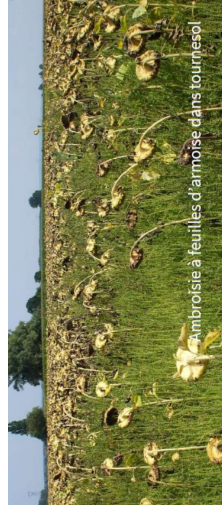
4

Ambroisie : les enjeux en Grand Est

➤ Enjeux Agriculture

Pertes de rendement, semences non-conformes, charges accrues de travail du sol, gestion à long terme, **apparition de résistance aux herbicides**

NB : depuis 2022, *GT national Semences*



🕒 **Eradiquer les plants ou s'ils sont trop nombreux, limiter pollen et graines**

03/11/2022

5

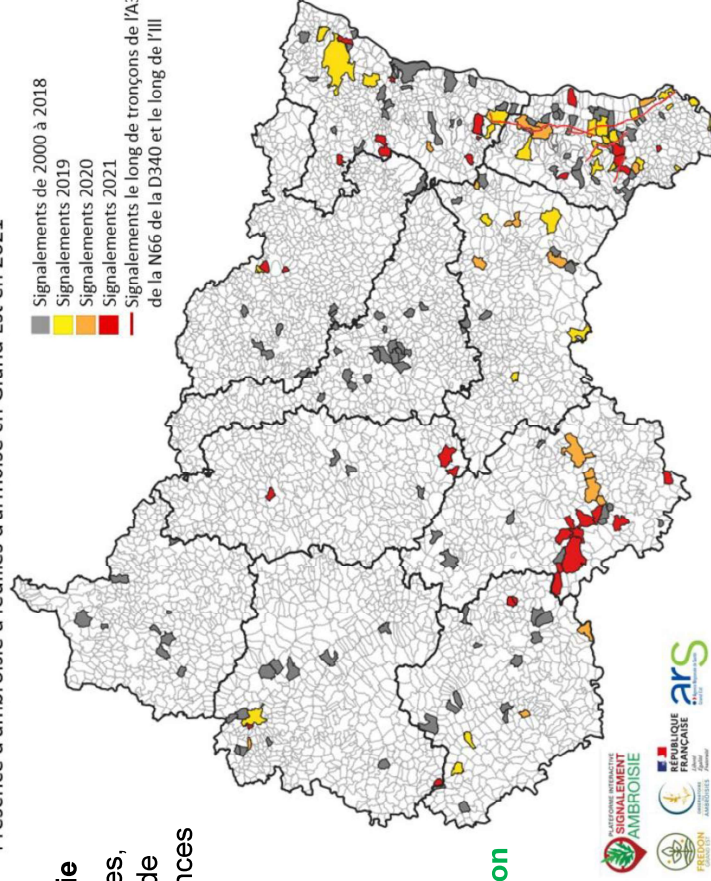
Dynamique de la présence d'ambroisie

progressé depuis la région BFC via routes, déplacement de machines agricoles ou de fauchage, transport de sols ou de semences contaminées, etc.



Présence d'ambroisie à feuilles d'armoise en Grand Est en 2021

■ Signalements de 2000 à 2018
■ Signalements 2019
■ Signalements 2020
■ Signalements 2021
■ Signalements le long de tronçons de l'A35, de la N66 de la D340 et le long de l'Ill



4 départements en front de colonisation

- Haut-Rhin
- Bas-Rhin
- Haute-Marne
- Aube

03/11/2022

6

Agir contre l'ambroisie en Grand Est Bilan depuis 2018

➤ Rôle des préfets

Arrêté préfectoral (AP) détermine les modalités d'application des mesures de prévention et de lutte, en cas de présence constatée ou susceptible de l'être d'une des espèces concernées

⇒ depuis 2018, tous les départements du GE sont dotés d'un AP

Préfet de région s'assure de la cohérence avec les schémas, programmes ou plans

⇒ le plan régional Ambroisie fait partie de l'axe 2 du Plan Régional Santé Environnement



Agir contre l'ambroisie en Grand Est Bilan depuis 2018

➤ Rôle des collectivités territoriales (CT)

Peuvent désigner un ou plusieurs référents territoriaux (ReT)

Missions :

- repérer
- surveiller
- informer les personnes concernées
- participer à la mise en œuvre de l'AP

⇒ en 2019 et en 2021, courrier préfectoral proposant aux CT de désigner des ReT








⇒ depuis 2018, 335 référents désignés et formés sur 861 communes.

!! 40% des ReT sont des élus



Agir contre l'ambroisie en Grand Est Bilan depuis 2018

➤ Plan d'actions régional financé par l'ARS Grand Est, animé par FREDON Grand Est

<p>1 - Prévenir</p> <p>Former les ReIT et les acteurs concernés en partenariat avec </p> <p>⇒ environ 900 personnes formées et 58 sessions</p> <p>Sensibiliser citoyens & professionnels</p> <p>⇒ environ 3700 personnes touchées et 68 actions de sensibilisation</p> <p>Communiquer</p> <p>⇒ boîte à outils pour les CT</p> <p>⇒ articles dans presse quotidienne régionale, BSV, lettres des acteurs concernés, etc.</p> <p>⇒ projet de page pour les sites Internet des préfectures</p> <p></p>	<p>2-Surveiller </p> <p>Promouvoir l'outil national </p> <p>www.signalement-ambroisie.fr</p> <p>Suivre les signalements</p> <p>Actualiser la cartographie régionale</p>	<p>4 - Animer</p> <p>Coordonner les partenaires</p> <p>⇒ 1^{er} comité de pilotage le 3/02/2022</p> <p>⇒ 1^{er} comité Grands linéaires le 5/10/2022</p> <p>⇒ 1^{er} comité Milieu agricole le 13/10/2022</p> <p>⇒ Comité Haute-Marne en constitution</p> <p></p> <p>Animer le réseau d'acteurs</p> <p>⇒ 4 lettres régionales d'information par an</p> <p>⇒ sessions spécifiques de formation</p> <p></p>
<p>3 - Lutter </p> <p>Coordination par FREDON Grand Est pour chaque foyer identifié</p>		

03/11/2022

9

Pour en savoir plus

Collectivités et professionnels

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/plante-invasive-allergisante-la-lutte-contre-lambroisie>

Particuliers

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/ambroisie-2>

Mèl : ars-grandest-departement-environnement@ars.sante.fr



<http://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/gestion-de-lambroisie>

Mèl : ambroisie@fredon-grandest.fr



03/11/2022

Biodiversité

Dispositif national actuel

Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (art.57)

Chapitre VIII du livre III de la première partie du code de la santé publique (CSP) **Espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine**

Art. L. 1338-1 du CSP **Espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine**



OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE
CENTRE DE RECHERCHES SUR LES ALLERGIES
ANIMALES ET VÉGÉTALES



Décret n°2017-645 du 26 avril 2017
Lutte contre l'ambrosie (à feuilles d'armoise, trifide et à épis lisses)
<https://ambrosie-risque.info/>
<https://signalement-ambrosie.fr>



Instruction du 20 août 2018
Elaboration d'un plan d'action local

Décret n°2022-686 du 25 avril 2022
Lutte contre les chenilles processionnaires (du pin et du chêne)
<https://chenille-risque.info/>



Perspectives

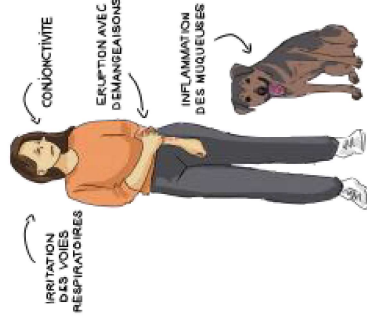
- Vademecum : stratégie de prévention et de lutte
- 2 guides juridique et technique

Chenilles processionnaires : les enjeux en Grand Est

➤ Enjeux Santé humaine et animale ++

Soies urticantes disséminées par le vent (chenilles de stade L3 à L6, nids)
Réactions allergiques si expositions répétées

	Processionnaire du Pin	Processionnaire du Chêne
Habitat principal	Pin sylvestre, maritime et noir	Chêne sessile et pédonculé
Procession	Arbre & Sol	Arbre
Période d'urtication	Novembre à mai	Avril à juillet
Surveillance DSF	depuis 1980	depuis 2007
Prévention et lutte	Panels de moyens efficaces sur surfaces limitées	Moyens limités (efficacité & surface)
Objet du problème	Extension aire de répartition	Proliférations cycliques



⚠ Traitement microbiologique Btk sans agrément biocide (visée de protection santé humaine)

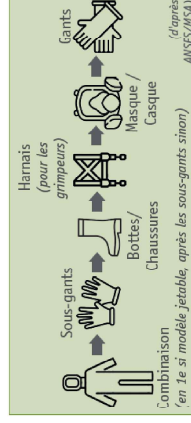
Chenilles processionnaires : les enjeux en Grand Est

- **Enjeux Espaces boisés**
Interventions humaines limitées et contraignantes en cas de pullulation.



Croissance ralentie, fragilité accrue au stress hydrique et aux pathogènes

- ⊙ **Lutter contre les pullulations sans éradiquer ces espèces indigènes utiles à la biodiversité**



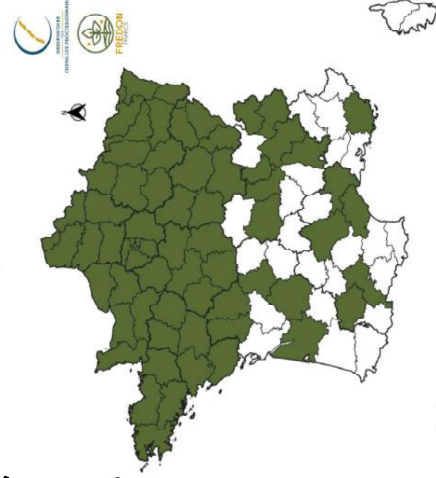
M Guérin (2021), les clés pour gérer Proc. Chêne en toute sécurité
Plante & Cité

Présence surveillée par le DSF

Grand Est est la région la plus impactée par Proc. Chêne (données DSF, Google trends, etc.)



Départements ayant fait l'objet d'au moins une observation de Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea* L.) en France, entre 2007 et 2021



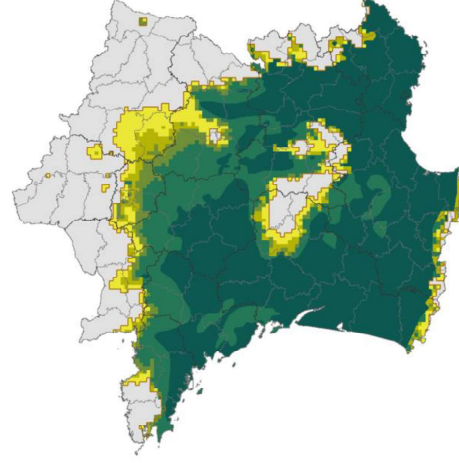
Légende

- Département dans lesquels il y a eu au moins une observation remontée à l'Observatoire
- Département dans lesquels il n'y a pas eu de observation remontée.
- NB : cela ne veut pas dire qu'il n'en soit pas concernés par la problématique.

Carte réalisée par l'Observatoire des chenilles processionnaires - Observatoire France en mai 2022.
Sources des données : INRAE, DSF, ARS, Réseau FREDON

Processionnaire du pin

Evolution du front de colonisation de 1969 à 2021



Etat des lieux selon une grille de 8x8 km

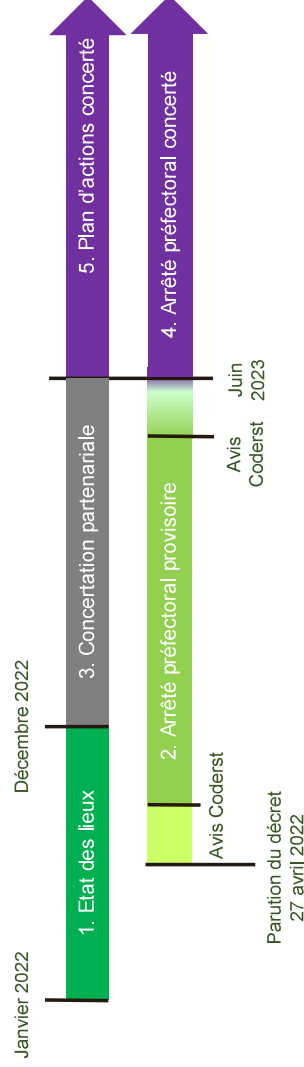
- Hiver 2020-2021
- Hiver 2015-2016
- Hiver 2010-2011
- Hiver 2005-2006
- Avancée maximale
- 1969-1979

INRAE - URZF, données acquises avec le soutien de ANSES, ARS-FRSE 3 Ile-de-France et DGAL-DSF

(source : INRAE, DSF)

Processionnaires : agir en Grand Est

➤ Démarche régionale 2022-2023



Processionnaires : agir en Grand Est

➤ 1^{ère} étape : Etat des lieux confié à FREDON Grand Est *en cours*

1. Panorama des acteurs
2. Enquête auprès des CT
3. Cartographie du risque (croisement de données environnementales et de santé)

ONF + ARS + FREDON Grand Est membres du comité technique de l'OCP



Outils nationaux en cours d'élaboration par l'OCP (pour 2022 ?) :

- ❖ stratégie de prévention et de lutte
- ❖ guides technique et juridique

Processionnaires : agir en Grand Est

Fait en 2022

- 2^{ème} étape : **Projet harmonisé d'AP provisoire** proposé à tous les préfets
- Objectif : limiter l'exposition aux poils urticants liées aux proliférations de chenilles dans les lieux où elles peuvent entraîner un impact important sur la santé humaine

Enjeux :

- ❖ équité vis-à-vis des acteurs concernés par cette obligation de lutte (CT, gestionnaires, etc.)
- ❖ réalisme pour la lutte en forêt

!/ Concertation restreinte (parution tardive du décret)

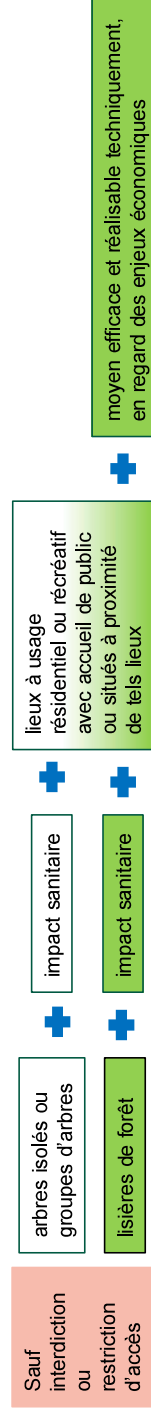


Processionnaires : agir en Grand Est

Fait en 2022

- 2^{ème} étape : **Projet harmonisé d'AP provisoire**

Contenu



A ce jour,

- ❖ 9 départements sur 10 dotés d'AP provisoires (exception en 51) :
- ❖ 8 recours gracieux dans 6 départements (08, 52, 55, 57, 67 et 68) dont 3 recours en 55



Processionnaires : agir en Grand Est

➤ 3^{ème} étape : Concertation partenariale 2023

sur la base de l'état des lieux réalisé par FREDON Grand Est et si possible, des outils nationaux

2 objectifs :

Adapter les AP provisoires

Elaborer un plan régional d'actions



Calendrier

- ⇨ 5 janvier 2023 : webinaire régional Présentation de l'état des lieux
 - ⇨ 1^{er} trimestre 2023 : 3 réunions du groupe de travail
- 31 janvier 2023
28 février 2023
14 mars 2023
- ⇨ mi-avril 2023 : projet d'AP concerté proposé aux préfets (avis Coderst)
 - ⇨ **échéance : dispositif régional en place au 1^{er} juin 2023**
 (= pic d'urtication Proc. Chêne)

+ Réunions territoriales si besoin

03/11/2022

Larousse

19



Processionnaires : agir en Grand Est

De nombreux partenaires



03/11/2022

20



Pour en savoir plus

Actualité 2022

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/les-chenilles-processionnaires-classes-comme-especes-nuisibles-la-sante-humaine>

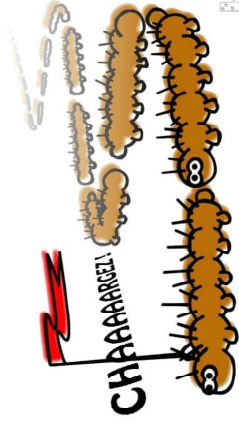
Particuliers

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-0>

Mèl : ars-grandest-departement-environnement@ars.sante.fr

<http://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/chenilles-urticantes>

Mèl : chenilles@fredon-grandest.fr



**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

Liberté

Égalité

Fraternité



Merci de votre attention

Pour toute question,

Laurence ZIEGLER

Ingénieure d'études sanitaire - Pôle milieux extérieurs
Direction de la Promotion de la Santé, de la Prévention
et de la Santé Environnementale

Département Santé Environnementale

03.83.39.28.56 / 06.99.96.69.74

laurence.ziegler@ars.sante.fr